



FAITS ESSENTIELS 2016

DÉLÉGATION RÉGIONALE POUR L'Océan Indien : MADAGASCAR, COMORES, MAURICE ET SEYCHELLES.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a ouvert une mission pour Madagascar en 2002 à Antananarivo avant de devenir une Délégation régionale pour l'Océan Indien en 2011 couvrant également l'Union des Comores, l'île Maurice et les Seychelles.

L'Accord de Visite signé avec la République de Madagascar en 2002 et avec l'Union des Comores en 2014 formalise les activités humanitaires du CICR en faveur des personnes privées de liberté dans les lieux de détention de ces deux pays.

En conformité avec son mandat de promotion et de diffusion du Droit International Humanitaire (DIH) et des Principes Humanitaires Universels, le CICR collabore étroitement avec les Commissions Nationales sur le DIH et avec les Forces Armées et de Sécurité dans les 4 pays. Il apporte un soutien aux quatre Sociétés Nationales Croix-Rouge ou Croissant-Rouge dans le domaine de la préparation aux urgences et dans le renforcement de leurs capacités organisationnelles.

PROTECTION

Respect des droits des personnes privées de liberté

Les priorités du CICR sont de protéger la vie, la dignité, l'intégrité physique et morale des personnes détenues et de s'assurer du respect de leurs garanties judiciaires fondamentales. Les visites du CICR dans les lieux de détention visent aussi à améliorer les conditions de détention ainsi que le traitement des détenus conformément aux lois nationales et standards internationaux.

- 82 visites ont été effectuées auprès de plus de 17'000 personnes détenues dans 31 Etablissements Pénitentiaires à Madagascar. 4 visites concernant plus de 250 détenus se sont déroulées dans 2 des 3 prisons aux Comores;

- Le CICR a assuré un suivi individuel de plus de 140 détenus en situation de vulnérabilité;
- en étroite collaboration avec le Ministère de la Justice malgache, le CICR a suivi les dossiers judiciaires de 126 détenus;
- il a offert à 831 détenus la possibilité de maintenir le contact avec leurs familles dans le pays ou à l'étranger à travers les bons offices du CICR. 233 Messages Croix-Rouge (MCR) et 243 lettres ont été distribués. Le CICR a aussi passé des nouvelles familiales aux proches de 355 détenus par téléphone;
- En novembre 2016, un atelier régional réunissant les acteurs du système pénitentiaire malgache a permis de discuter de projets de lutte contre la surpopulation en prison en 2017. L'événement a été organisé conjointement avec le Directeur de l'Administration Pénitentiaire et a vu la participation de nombreux acteurs.

ASSISTANCE

Amélioration des infrastructures et de l'hygiène en milieu carcéral

A Madagascar et aux Comores, le CICR a :

- réhabilité partiellement 7 Etablissements Pénitentiaires en travaillant sur l'approvisionnement en eau potable, les systèmes d'assainissement, l'aération, les cuisines avec mise en place de fours améliorés, les magasins de stockage et les surfaces de couchage, pour 5'800 détenus;
- construit des structures pouvant accueillir les mineurs afin de les séparer des adultes dans 2 Maisons Centrales : Maevatanana et Tamatave;
- mis en marche le biodigester dans la Maison de Force de Tsiafahy et construit un autre dans la Maison Centrale de Maevatanana afin de contribuer à économiser du bois en utilisant le biogaz fourni par le système et à assainir les installations sanitaires;

- fait des donations de matériels d'hygiène à 15 Etablissements Pénitentiaires et organisé des campagnes de désinsectisation et de dératisation afin de prévenir les maladies infectieuses, en collaboration avec l'Institut Pasteur et le Ministère de la Santé. Aux Comores, les campagnes de désinsectisation ont été réalisées en collaboration avec le Croissant-Rouge Comorien.

Accès aux soins de santé

Le CICR s'efforce de promouvoir un accès aux soins de santé pour la population carcérale qui soit équivalent à ceux disponibles à l'extérieur. Il apporte son appui technique aux ministères de la Justice et de la Santé afin d'améliorer la prise en charge des infections transmissibles dans les établissements pénitentiaires.

A Madagascar, le CICR a :

- financé l'accès à des traitements spécialisés pour 28 détenus en situation de vulnérabilité;
- mis en place une pharmacie centrale d'approvisionnement au sein du Ministère de la justice;
- formé le personnel de santé des prisons sur la gestion des médicaments et soutenu les dispensaires de 34 Etablissements Pénitentiaires grâce à la dotation de médicaments à la Pharmacie permettant de fournir des soins à plus de 5'000 détenus;
- fourni des équipements médicaux à 11 Etablissements Pénitentiaires pour le bon fonctionnement de structures de santé;



CICR

- facilité le lien entre l'Administration Pénitentiaire et le ministère de la Santé Publique sur la prise en charge des maladies transmissibles (tuberculose, paludisme, HIV) et pour inclure la population carcérale dans la Charte de Santé du pays. La mise en place officielle d'un comité technique interministériel (ministère Justice, ministère Santé Publique) a été encouragée.

Aux Comores, le CICR a :

- assuré un plaidoyer pour la nomination d'un médecin référent à la MC de Moroni et soutenu le médecin de la MC de Koki à Anjouan;
- encouragé le dialogue entre les acteurs externes et les autorités pénitentiaires pour un meilleur impact en prisons.

Programme de lutte contre la malnutrition en détention à Madagascar

Au cours de l'année 2016, le CICR a :

- procédé, avec son partenaire opérationnel l'Aumônerie Catholique des Prisons (ACP), à la mesure de 84'000 indices de masse corporelle (IMC) des personnes détenues pour documenter la veille nutritionnelle mise en place au Ministère de la Justice pour obtenir une image globale de la situation nutritionnelle carcérale dans le pays ;
- formé 41 responsables locaux de l'ACP à la prise en charge de la malnutrition aigüe;
- traité, avec l'ACP, plus de 9'000 détenus sous-alimentés dans 19 établissements pénitentiaires (580'000 repas fournis);
- fourni des équipements spécifiques (assiettes, marmites, cuillères, balances, toises) au profit des détenus dans 19 prisons, afin de suivre et de traiter leurs carences nutritionnelles.

Améliorer l'accès aux services de réadaptation physique

En juin 2016 le Fonds Spécial du CICR en faveur des Handicapés (FSH) a organisé, au Centre de Rééducation Motrice de Madagascar (CRMM), une formation de 2 semaines. Cette formation mise en place par les experts expatriés du FSH, orthoprothésiste (P&O) et kinésithérapeute (PT), avait pour objectif général d'améliorer la qualité de la prise en

charge multidisciplinaire des personnes en situation de handicap en renforçant les compétences des professionnels du CRMM et du Centre d'Appareillage de Madagascar (CAM).

COOPÉRATION

Avec les Sociétés Nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

- Le CICR a soutenu financièrement les Sociétés Nationales dans la production de supports de communication : 25'000 exemplaires du bulletin de la Croix-Rouge Seychelloise, 500 exemplaires du bulletin du Croissant-Rouge Comorien, 1'000 exemplaires du magazine de la Croix-Rouge Mauricienne.
- Aux Comores, le CICR a renforcé les capacités du Croissant-Rouge Comorien à travers une session de formation regroupant 80 participants de la Grande-Comores, Anjouan et Mohéli, sur l'Accès plus sûr, de manière à améliorer l'acceptation des Sociétés Nationales et à aider le personnel et les volontaires à faire face aux incidents de sécurité lors des interventions.
- A Madagascar, le CICR a appuyé la tenue d'un camp national des volontaires de la Croix-Rouge Malagasy, dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale des Volontaires à laquelle 150 représentants des 22 branches ont participé.
- Avec la collaboration de la PIROI (Plateforme d'Intervention Régionale pour l'Océan Indien), le CICR a organisé un atelier sur la Gestion des dépouilles mortelles, avec l'intervention d'un spécialiste venant du Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion et à laquelle ont participé 20 représentants de différentes entités nationales (police/gendarmerie, ministère de la Justice, hôpitaux, Sociétés Nationales).

PREVENTION

Promotion du Droit International des Droits de l'Homme (DIDH)

Le CICR a continué de renforcer les connaissances des forces de sécurité (police et gendarmerie) sur les principes et règles applicables à l'usage de la force lors des opérations de maintien de l'ordre.

A Madagascar, spécifiquement, sur la base des

accords signés avec les forces de sécurité, le CICR soutient l'intégration du DIDH à tous les niveaux de pratique, allant de la doctrine jusqu'à la formation.

- 143 officiers de la Police et de la Gendarmerie ont été formés durant 3 ateliers de sensibilisation en DIDH et 16 autres de la Gendarmerie ont pu assister à une formation de formateurs;
- 336 étudiants de l'Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire (ENAP) ont suivi une formation sur les droits de l'homme et les standards internationaux applicables en détention;
- le MoU signé avec la Police, autour de l'intégration du DIDH à tous les niveaux des pratiques des forces de l'ordre, depuis la doctrine, l'élaboration des règles d'engagement, la formation jusqu'aux mécanismes de sanction nécessaires à la bonne marche d'un État de Droit, a été renouvelé.

A Maurice, 600 nouvelles recrues de la police, des agents pénitentiaires, des garde-côtes et des unités paramilitaires ont été sensibilisées sur le DIDH/DIH.

Promotion du Droit International Humanitaire (DIH)

Le CICR accompagne les autorités nationales dans la ratification et la mise en œuvre des règles issues des instruments du DIH à travers le soutien apporté aux Commissions Nationales de DIH (CONADIH) dans les pays de l'Océan Indien.

Il sensibilise les Forces Armées sur l'importance du respect du DIH, notamment en envoyant des officiers supérieurs des Forces Armées pour des formations à l'extérieur.

Enfin, il collabore aussi avec les milieux académiques, les étudiants et les professeurs, afin de promouvoir ensemble le DIH.

- Aux Comores, plus de 200 étudiants du Département Droit de l'Université des Comores ont été sensibilisés sur le DIH. Une séance de travail a également été tenue avec les Commissions des Lois et des Relations extérieures de l'Assemblée de l'Union.
- A Madagascar, les autorités ont ratifié le Traité sur le Commerce des Armes.
- Dans les deux pays, le CICR a facilité la participation d'un officier supérieur des Forces Armées à une formation pour les Directeurs de Cours en DIH de l'Institut spécialisé de San Remo, en Italie.
- A Maurice, les autorités ont mis en œuvre la Convention sur les Armes à sous-munitions (CCM) et la Convention sur l'interdiction des Mines Anti-personnel. Avec l'appui du CICR, la CONADIH a pu partager une exposition photo sur l'importance du DIH en temps de conflit et la valeur de la paix lors du Séminaire régional sur le DIH à Prétoria.
- Avec le soutien du CICR, les Seychelles ont accueilli le premier Peer to Peer meeting des membres des CONADIH de l'Océan Indien, à l'issue duquel une plateforme sous régionale DIH a vu le jour.



Délégation régionale pour l'Océan Indien
Comité international de la Croix-Rouge (CICR)
112, Rue Rainandriamampandry, Lot II B 16 – Faravohitra
101 Antananarivo, Madagascar
T +261 20 22 567 69 / 311 25 / 311 26
E-mail : ant_antananarivo@cicr.org
www.cicr.org/mg
© CICR, février 2017

CICR